

Le gouvernement se prépare à remplacer trois des principaux fonctionnaires de défense

3
6
93

Le gouvernement se prépare à remplacer trois de ses plus importants responsables en matière de sécurité nationale, selon des informations de source militaire. Deux de ces hauts fonctionnaires relèvent directement du ministre de la défense, le troisième dépend du premier ministre bien qu'il travaille fréquemment avec les services du ministère de la défense. Il s'agit respectivement de Claude Silberzahn, directeur général de la sécurité extérieure (DGSE), et de Jean-Pierre Dintilhac, directeur général de la gendarmerie nationale (DGGN), dans le premier cas, et de Guy Fougier, secrétaire général de la défense nationale (SGDN), dans le second cas. Ces trois hauts fonctionnaires ont été nommés par des ministres socialistes.

MM. Fougier et Silberzahn sont en place depuis plusieurs années déjà (1988 pour le premier, et 1989 pour le second), à la différence de M. Dintilhac qui n'exerce sa fonction que depuis 1991. Deux d'entre eux avaient précédemment servi dans des cabinets de l'ancienne majorité : M. Silberzahn a été, en 1984-1985, conseiller technique au cabinet de Laurent Fabius, premier ministre, et M. Dintilhac a dirigé, en 1990-1991, le cabinet du ministre de la justice, Henri Nallet. Quant à M. Fougier, il a été préfet de police de Paris entre 1983 et 1986, lorsque Pierre Mauroy, puis M. Fabius furent premier ministre, et il a dû quitter sa fonction avec la nomination de Charles Pasqua au ministère de l'intérieur dans le gouvernement de M. Chirac.

Aux trois postes qu'ils occupent actuellement, ces hauts fonctionnaires détiennent, chacun en son domaine, des responsabilités majeures – qu'elles soient d'ordre conceptuel ou opérationnel – en matière de sécurité globale de l'Etat.

Le SGDN, avec pas moins de 500 à 600 civils et militaires sous son autorité, coordonne, sous la tutelle du premier ministre, les mesures de défense incombant aux différentes administrations. Il assure le secrétariat des conseils de défense présidés par le chef de l'Etat. Il anime la recherche et il est associé à tous les travaux relatifs aux négociations internationales en matière de sécurité.

Le DGSE, avec ses quelque 4 000 agents, est en charge du renseignement de toutes natures (stratégique, politique, économique, industriel, financier, technologique, etc.) à l'étranger, des actions clandestines hors des frontières, du contre-terrorisme et du contre-espionnage. Le DGGN, avec plus de

90 000 officiers et sous-officiers, est une armée de professionnels qui a des missions de police administrative et judiciaire. Elle joue un rôle déterminant dans la défense opérationnelle du territoire.

Donnés de source militaire, les noms les plus souvent avancés pour occuper ces trois postes sont ceux du général d'armée aérienne (cadre de réserve) Achille Lerche au SGDN; de Jacques Dewatre, ancien Saint-Cyrien et aujourd'hui préfet, à la DGSE, et de Patrice Maynial, magistrat, à la gendarmerie.

« Pas de chasse aux sorcières »

M. Dewatre, dont la carrière est atypique, a été, entre 1981 et 1983, chef de cabinet auprès de Jean-Pierre Cot, puis Christain Nucci au ministère de la coopération. En revanche, le général Lerche a été, entre 1979 et 1981, chef du cabinet militaire d'Yvon Bourges, Joël Le Theule et Robert Galley, qui se sont succédé au ministère de la défense, avant d'être, en 1986, désigné comme chef d'état-major de l'armée de l'air par André Giraud, ministre de la défense dans le gouvernement de M. Chirac. De son côté, M. Maynial a été, entre 1986 et 1988, conseiller technique auprès du même ministre de la défense.

Ces changements de hauts responsables, qui sont aujourd'hui en préparation, vont concerner un secteur – la défense – qui a déjà mal interprété le remplacement, il y a trois semaines, par Henri Conze, du délégué général de l'armement, Yves Sillard, l'un des plus importants hauts fonctionnaires du ministère (*le Monde* du 21 mai). D'autant que, en accédant à Matignon, le premier ministre, Edouard Balladur, a expliqué, à propos de ces désignations de nouveaux responsables à la tête des services de l'Etat et des entreprises nationalisées, qu'il n'y aurait pas de « chasse aux sorcières » et que les intéressés seraient jugés selon leurs compétences. Dans les armées, on s'inquiète à l'idée que le ministère de la défense, si ces départs tendent à se multiplier en son sein, puisse apparaître comme l'administration qui concentrerait les incompetents...

Venant après le tumulte créé par les réductions budgétaires en mai et après la polémique, lancée par une partie du RPR, contre le plan de restructurations militaires, ces changements de responsables qui s'annoncent engendrent un trouble certain dans les milieux de la défense, accoutumés qu'ils étaient – au nom d'une conception de la pérennité de l'Etat dans un secteur consensuel – à n'être pas un enjeu de la « cohabitation ».

JACQUES ISNARD